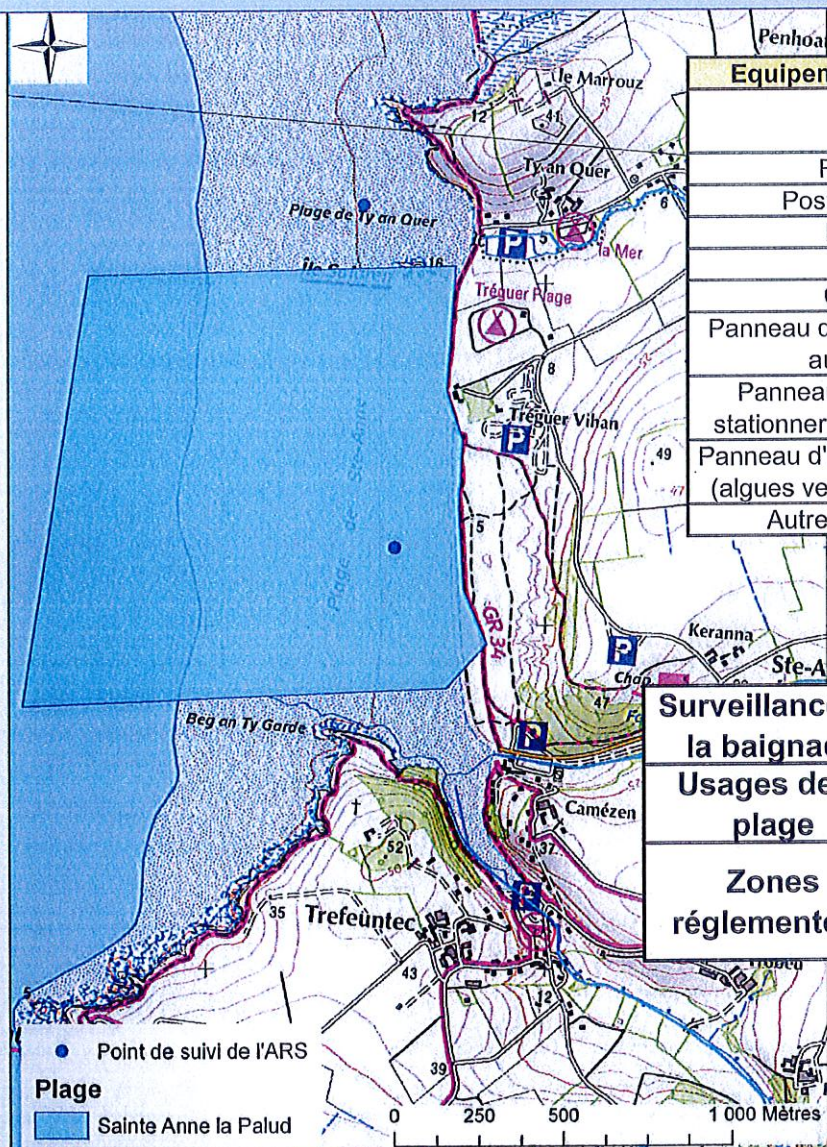


## DESCRIPTION DE LA ZONE DE BAINADE



Equipements de la plage	Présence	Commentaires
Parkings	Oui	3 parkings dont 1 non équipé de portique (sud)
Restaurant	Oui	
Poste de secours	Oui	
Poubelles	Oui	
Toilettes	Oui	
Campings	Oui	2 campings
Panneau d'interdiction d'accès aux animaux	Non	
Panneau d'interdiction de stationner aux campings cars	Oui	fait l'objet d'un arrêté municipal
Panneau d'information au public (algues vertes, résultats ARS)	Oui	
Autres équipements		école de char à voile

Surveillance de la baignade	Oui	surveillée par le SDIS 29
Usages de la plage	Oui	usages récréatifs (baignade sports nautiques), pêche à la telline
Zones réglementées	Oui	ZNIEFF de type 1 et sites classés "Dunes de Sainte-Anne-la-Palud", sites inscrits "Baie de Douarnenez"

## SOURCES POTENTIELLES DE CONTAMINATION DE L'EAU DE BAINADE DE SAINTE ANNE LA PALUD

Source potentielle de pollution principale	Installations d'assainissement non collectif défectueuses
	Cours d'eau du Lapic et de Sainte Anne
Source potentielle de pollution importante	Points d'accès des animaux au cours d'eau du Lapic (abreuvement)
	Vidange de WC cassettes de camping-cars
	Déjections animales (chiens, chevaux) sur la plage
Source potentielle de pollution mineure	Cours d'eau de Kerharo, Ty Anquer
	Stations d'épuration
	Débordement des postes de refoulement de Plonévez-Porzay (en cas de panne uniquement)
	Ruissellement sur les prairies pâturées

### NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !

- Respectons les interdictions d'accès des animaux sur la plage (chiens, chevaux)
- Ramassons nos déchets
- Vidangeons nos camping-cars dans les aires prévues à cet effet
  - o Aire la plus proche : Bourg de Plonévez-Porzay, bourg de Locronan



## MESURES DE GESTION

### Mesures de gestion préventive

- Mise en place d'un plan de gestion en cas de pollution suspectée ou avérée
- Amélioration de l'information du public : affichage de la présente fiche de synthèse et des analyses ARS à proximité de la zone de baignade
- Sensibilisation du public au risque sanitaire lié à la présence d'animaux et à la gestion des eaux usées
- Ramassage dès que nécessaire des algues échouées sur la plage

### Mesures de suppression des sources de pollution

- Réhabilitations des installations d'assainissement non collectif défectueuses
- Suppression des points d'accès du bétail au cours d'eau
- Reconstitution du bocage sur la partie aval du ruisseau du Lapic

## HISTORIQUE DE CLASSEMENT DE LA ZONE DE BAINADE

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Classement directive 76/106/CEE	B	A	B	A	B	B
Classement directive 2006/7/CE				excellente	excellente	bonne

	Qualité de l'eau
A	Bonne
B	Moyenne
C	Momentanément polluée
D	Mauvaise

## QUALITE DU MILIEU MARIN

### Potentiel de prolifération des macro-algues :

Importants échouages tous les ans.

### Potentiel de prolifération du phytoplancton :

Blooms printaniers de phytoplancton observés tous les ans à partir du printemps.

Ces blooms entraînent l'accumulation de toxines dans les coquillages et peuvent entraîner des interdictions de consommation de ceux-ci (arrêté préfectoral le cas échéant).

## INSTANCE RESPONSABLE DE LA ZONE DE BAINADE

M. le Maire de Plonévez-Porzay  
Mairie  
Bourg  
29550 Plonévez-Porzay  
Tel : 02 98 92 50 23

Informations complémentaires disponibles auprès de :

<http://www.plonevez-porzay.org/>  
<http://www.cc-chateaulin-porzay.fr/>